

PROGRAMME DE FORMATION

La fiscalité de l'assurance vie

La fiscalité de l'assurance vie est la thématique de cette classe virtuelle : vous saurez maîtriser la fiscalité des rachats en assurance vie, tirer profit de l'assurance vie pour optimiser la transmission et comprendre son traitement fiscal en cas de décès. Enfin, vous connaîtrez les enjeux d'une clause bénéficiaire démembrée et son traitement fiscal.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Objectifs:	• Maîtriser la fiscalité des rachats en assurance vie. • Tirer profit de l'assurance vie pour optimiser la transmission et comprendre son traitement fiscal en cas de décès. • Connaître les enjeux et la fiscalité attachée à une clause bénéficiaire démembrée.
Contenu pédagogique:	• La fiscalité des rachats (impact de la date de versement des primes, PFL, PFU ou barème de l'IR) • Le dénouement d'un contrat en cas de décès et les prélèvements sociaux • La détermination du cadre fiscal en cas de décès (date de souscription du contrat, date des versements et âge du souscripteur) : exonération, art 990 I ou 757 B du CGI • Les enjeux d'une clause bénéficiaire démembrée et son traitement fiscal • La fiscalité supportée par les non-résidents
Heures réglementaires:	CGPI / Courtiers • IAS/DDA : 2 heures Experts-comptables • 2 heures Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus
Format:	Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

